

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 07.07.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . Identification de la substance ou de la préparation
- . Nom du produit **Capatect Klebe- und Spachtelmasse 190**
- . Emploi de la substance / de la préparation Colle et enduit
- . Producteur/fournisseur :
DAW France
ZAC de la Croix de Fer
Pôle Jules Verne
F-80440 BOVES
Tél.: (0033) 3 22 38 39 47 Fax: (0033)3 22 38 39 49
- . Renseignements en cas d'urgence : 01 45 42 59 59

2 Composition/informations sur les composants

- . Caractérisation chimique
- . Description : mélange à base de sable spécial, ciment et hydrate de calcium
- . Composants contribuant aux dangers:

CAS: 65997-15-1 ciment Portland	>20 - 50%
EINECS: 266-043-4 Xi; R 38-41	
 CAS: 1305-62-0 dihydroxyde de calcium	 >1 - 2,5%
EINECS: 215-137-3 Xi; R 38-41	
- . Indications complémentaires : voir aussi paragraphe 8.

3 Identification des dangers

- . Principaux dangers:
Xi Irritant
- . Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:
R 38 Irritant pour la peau.
R 41 Risque de lésions oculaires graves.

4 Premiers secours

- . après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.
- . après contact avec les yeux :
Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . après ingestion :
Faire boire de l'eau en abondance. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- . Moyens d'extinction: non applicable
- . Equipement spécial de sécurité : inutile

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- . Les précautions individuelles: Eviter la formation de poussière
- . Mesures pour la protection de l'environnement :
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Les boues de ciment sont alcalines.
- . Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique.

7 Manipulation et stockage

- . Manipulation :
- . Précautions à prendre pour la manipulation: Eviter la formation de poussière.
- . Préventions des incendies et des explosions:
Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 07.07.2006

Nom du produit Capatect Klebe- und Spachtelmasse 190

(suite de la page 1)

- . **Stockage :**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker à sec dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec des denrées alimentaires
Ne pas stocker avec des acides.
- . **Classe de stockage :** matière solide, non inflammable.

8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
valeur générale limite de poussières
MAK 6 mg/m³
Allemagne

65997-15-1 ciment Portland (>20 - 50%)
MAK 5G mg/m³
Allemagne

1305-62-0 dihydroxyde de calcium (>1 - 2,5%)
VME 5 mg/m³
- . **Equipement de protection individuel :**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- . **Protection respiratoire :** Ne pas respirer les poussières.
- . **Protection des mains :**
Utiliser des gants trempés en caoutchouc nitrile sur support coton (voir la fiche BGR 195) p.ex. KCL Sahara, n° d'article 100/101/102 (<http://www.kcl.de>) ou un produit comparable.
Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutesfois pas être appliquées après contact avec le produit.
- . **Protection des yeux :**
Protéger les yeux contre les poussières de ciment et les projections.
- . **Protection du corps :** Porter une combinaison de travail étanche.

9 Propriétés physiques et chimiques

- . **Indications générales.**

Forme :	poudre
Couleur :	gris
Odeur :	caractéristique
- . **Point d'éclair :** non applicable
- . **Densité :**
- . **Densité en vrac à 20°C:** 1,4 - 1,5 kg/dm³
- . **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** partiellement soluble
- . **pH à 20°C:** ca. 12
- . **Teneur en solvants :**
- . **Teneur en substances solides :** 100,0 %

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 07.07.2006

Nom du produit *Capatect Klebe- und Spachtelmasse 190*

(suite de la page 2)

10 Stabilité et réactivité

- . **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **Substances à éviter :** humidité, acides
- . **Produits de décomposition dangereux :**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
- . **Toxicité aiguë :**
 - . **Effet primaire d'irritation :**
 - . **de la peau :** Irrite la peau et les muqueuses.
 - . **des yeux :**
Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

12 Informations écologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Les boues de ciment dans l'eau sont alcalines.

13 Considérations relatives à l'élimination

- . **Produit :**
- . **Recommandation :**
Détruire les restes de matériaux durcis comme déchets de chantier.
- . **Catalogue européen des déchets**
17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03
- . **Emballages non nettoyés :** Ne recycler que les emballages vides.

14 Informations relatives au transport

- . **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- . **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -
- . **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**
- . **Classe IMDG/GGVSee:** -
- . **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- . **Classe ICAO/IATA :** -

15 Informations réglementaires

- . **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- . **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
Xi Irritant
- . **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**
ciment Portland
- . **Phrases R :**
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 10.07.2006

revue le : 07.07.2006

Nom du produit *Capatect Klebe- und Spachtelmasse 190*

(suite de la page 3)

. Phrases S :

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 22 Ne pas respirer les poussières.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

. Prescriptions nationales :

Le produit est une préparation contenant ciment classée selon TRGS 613 paragraphe 2.3 comme pauvre en chromate (ALL).

. Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 : peu polluant/Allemagne (Classification propre)

16 Autres informations

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

replaces la fiche de sécurité de: 15.04.2003

vérification en point: 1 und 8

. Phrases R importantes:

- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.